

# Chercheurs internationaux : le Grand Est ouvre ses portes aux talents venus des États-Unis

*Dans un contexte international marqué par des attaques préoccupantes contre la recherche et l'enseignement supérieur, notamment aux États-Unis, la Région Grand Est affirme son attachement à la liberté académique et à la circulation internationale des savoirs. Elle annonce le lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour l'accueil de chercheurs de haut niveau exerçant actuellement aux États-Unis.*

## ➤ Un dispositif de solidarité scientifique internationale

Inspiré par le mouvement « Stand Up For Science », et dans la continuité de partenariats historiques comme le programme Fulbright<sup>1</sup> ou l'initiative « Make Our Planet Great Again », cet AMI vise à offrir un cadre d'accueil ambitieux et structuré pour des chercheurs internationaux de toutes nationalités. Il s'inscrit dans une démarche collective associant la Région, les universités, les organismes de recherche et les intercommunalités accueillant des sites académiques d'excellence.

## ➤ Un soutien aux projets de recherche dans les filières stratégiques du Grand Est

Les projets proposés devront s'inscrire dans les domaines prioritaires définis par le schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI), à savoir :

- La santé
- La bio-économie
- La transformation et la décarbonation de l'industrie
- Les matériaux issus des ressources régionales
- Les ressources géologiques
- L'intelligence artificielle appliquée aux enjeux régionaux

L'objectif est double : renforcer l'attractivité académique du Grand Est, tout en consolidant son écosystème de recherche au service des transitions scientifiques, économiques et sociétales.

## ➤ Un accueil sur mesure pour les chercheurs et leurs familles

La Région souhaite aller au-delà du seul cadre professionnel en proposant, avec les métropoles et agglomérations partenaires, un accompagnement global des chercheurs et de leurs familles. Ce « Welcome Package » couvrira les besoins en logement, démarches administratives,

---

<sup>1</sup> Le programme Fulbright est un système de bourses d'études très sélectif et fondé sur le mérite, subventionné conjointement par le département d'État des États-Unis et par les gouvernements des pays désireux d'y participer.

Ce programme a été créé aux États-Unis en 1946 dans l'espoir qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les échanges culturels et éducatifs entre pays contribueraient à asseoir durablement la paix.

scolarisation, accompagnement familial, etc. Il constitue un levier clé pour garantir des conditions d'installation pérennes et attractives.

### ➤ **Une initiative ouverte et partenariale**

L'AMI est ouvert à l'ensemble des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche, aux organismes nationaux de recherche implantés dans le Grand Est ainsi qu'aux fondations universitaires et de coopération scientifique. Le choix des chercheurs accueillis relève de l'autonomie des établissements, et la sélection s'effectuera en lien avec les métropoles et agglomérations partenaires : Strasbourg, Mulhouse, Nancy, Metz, Reims et Troyes.

### ➤ **Un accompagnement sur mesure**

Cet appel ne prévoit pas de soutien financier automatique. Pour chaque projet retenu, la Région co-construira avec les porteurs une solution d'accompagnement sur-mesure, mobilisant les ressources techniques, financières et administratives nécessaires à la réussite de l'accueil. Le soutien pourra également être renforcé par les moyens dédiés à la démarche nationale « Choose France for Science ».

---

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

### **Calendrier**

- Ouverture du dépôt des dossiers : 1<sup>er</sup> juillet 2025
- Clôture : 30 septembre 2025
- Sélection des candidatures : fin octobre 2025
- Notification des établissements : fin novembre 2025

Les candidatures seront analysées par un comité présidé par la Région Grand Est, associant les collectivités concernées (Strasbourg, Mulhouse, Nancy, Metz, Reims, Troyes).

### **Modalités de candidature**

Les dossiers devront comporter :

- Le curriculum vitae du chercheur et ses distinctions
- Une lettre d'engagement de l'établissement
- Une présentation détaillée du projet scientifique, son budget, son articulation avec les priorités régionales
- Les besoins liés à l'accueil du chercheur et de sa famille

### **Les dossiers doivent être transmis par courriel à :**

[competencesrecherche@grandest.fr](mailto:competencesrecherche@grandest.fr)